BURKINA FASO =₀=₀=₀=₀= Unité - Progrès - Justice

portant ouverture de crédits au Budget de l'Etat, DECRET N°2022-0612PRES/PM/MEFP exercice 2022 à titre d'avances.

LE PRESIDENT DU FASO,

VU le Décret N°2022-053/PRES du 05 mars 2022 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N°2022-053/PRES du 05 mars 2022 portant composition du Gouvernement ;

VU la Loi Organique N°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances ;

U le décret 2016-245/PRES/PM du 21 avril 2016 promulguant la loi organique N°073-2015/CNT du 08 juillet 2016 ...

'E Décret N°2016-598/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 ...

Décret N°2016-599/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 ...

Décret N°2016-599/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 ...

VU le Décret N° 2016-600/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 portant nomenclature budgétaire de l'Etat;

VU le Décret N°2016-601/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 portant cadre conceptuel de la comptabilité de l'Etat ;

VU le Décret N°2016-602/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 portant tableau des opérations financières de l'Etat ;

VU le Décret N° 2017-0182/PRES/PM/MINEFID du 10 avril 2017 portant modalités de contrôle des opérations financières de l'Etat et des autres organismes VU le Décret N°2017-0106/PRES/PM/MINEFID du 13 mars 2017 portant régime juridique des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics;

VU le Décret N° 2016-603/PRES/PM/MINEFID du 08 juillet 2016 portant comptabilité des matières de l'Etat ;

VU la Loi Nº 042-2021/AN du 16 décembre 2021, portant loi de finances pour l'exécution du Budget de l'Etat - Exercice 2022;

VU le Décret N° 2021-1352/PRES du 31décembre 2021, promulguant la loi N° 042-2021/AN du 16 décembre 2021 portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2022;

VU le Décret n°2020-0354/PRES/PM/MINEFID du 15/05/2020 portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement;



ARTICLE 1: sont ouverts sur le budget de l'Etat, exercice 2022, des crédits applicables aux imputations mentionnées dans le tableau ci-dessous:

									09						02									01	Deve	Sect
								012	Ministèr					004	Secrétar								001	Présiden	Prog	ð
			01204				01201	Sécurité intérieure	e de l' Ad				00402	Organisa	iat Génér							00102	Pilotage (Présidence du Faso	Асцоп	
		1800500311	Prévention et lu			1805500311	Capacités de forces de sécurité intérieure	intérieure	ministration Te			1800100311	Diffusion de la règle de droit	Organisation du travail gouvernemental	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres			1802600311			1802500311	Sécurité	Pilotage de l'action présidentielle	0	Chapitre	:
0120419		Coordination des forces de sécurité intérieure	atte contre tout		0120117	COORDINA	rces de sécurit		rritoriale, de l		0040218	Projet de réhabilitation et d'équipement du Gouvernement et du Conseil des Ministres	règle de droit	uvernemental	nent et du Co		0010245	Coordinations des actions du COTN		0010244	Projet d'investissement au profit de l'ANR		entielle		Activité	
Appuyer la sécurité		des force	es les forn	62 (Renforce	TION DE	é intérieur		a Décentr	21	Assurer l	abilitation nt et du Co			nseil des N	62 (Prendre e des Opér	s des actic	62 (Prendre e	stissement				Art Pa	
la sécuri		s de sécu	nes de cri	629 A1	r les capa	S FORC	·e		alisation	211 F1	a dematé	et d'équi onseil des			Ministres	629 A1	en charge ations du	ons du CC	629 A1	en charge	au profit				Parag	
	D*	ité intérieure	Prévention et lutte contre toutes les formes de criminalité et le terrorisme	Autres acquisitions de services	Renforcer les capacités opérationnelles de l'EMGN	COORDINATION DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE (EMGN)			Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	Frais de recherche et de développement	Assurer la dematérialisation du JO	Projet de réhabilitation et d'équipement du Secretariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres				Autres acquisitions de services	Prendre en charge les dépenses spécifiques du Commandement des Opérations du Théatre National (COTN)	TN	Autres acquisitions de services	Prendre en charge les dépenses spécifiques de l'ANR	de l'ANR				Libellé	
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	AE	Mondant
1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000	10 000 000 000	11 000 000 000	0	0	0	0	0	0	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	9 796 232 000	9 796 232 000	9 796 232 000	14 796 232 000	14 796 232 000	14 796 232 000	CP	and .

Protection of tile	Prog	Prog Action	Chapitre	Activité	Arr Par	Parag Libellé		AE	€
tionale des Sapeurs-Pompiers ses spécifiques de la Brigade siers (BNSP) sitions de services curité Pénitentiaire (GSP) ses spécifiques de la Garde de sitions de services sitions de services sitions de services ses spécifiques des Eaux et Forets sitions de services sitions de services	013	Protection	n civile						1 000 000 000
tionale des Sapeurs-Pompiers ses spécifiques de la Brigade sitions de services scurité Pénitentiaire (GSP) ses spécifiques de la Garde de sitions de services sitions de services samiques ses spécifiques des Eaux et Forets sitions de services	400	01304	Capacité de la	BNSP				0	1 000 000 000
ses spécifiques de la Brigade sitions de services curité Pénitentiaire (GSP) ses spécifiques de la Garde de sitions de services sumiques ses spécifiques des Eaux et Forets sitions de services	1		1805800311	Coordination (BNSP)	n des actions	de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pc	mpiers	0	1 000 000 000
ent sitions de services curité Pénitentiaire (GSP) ses spécifiques de la Garde de sitions de services samiques ses spécifiques des Eaux et Forets sitions de services		1991		0130458	Prendre en Nationale d	charge les dépenses spécifiques de la B les Sapeurs-Pompiers (BNSP)	rigade	0	1 000 000 000
curité Pénitentiaire (GSP) ses spécifiques de la Garde de sitions de services samiques s ses spécifiques des Eaux et Forets sitions de services			te manada i periori di dagli de malori desen e completa del completa d					0	7 000 000 000 1
curité Pénitentiaire (GSP) ses spécifiques de la Garde de sitions de services samiques ses spécifiques des Eaux et Forets sitions de services	Ainistè	ere de la Jus	stice, des Droits	Humains et d	les Relations	avec le Parlement		0	000 000 000
1802800311 Coordination des actions de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (GSP) Sécurité Pénitentiaire (GSP) Sécurité Pénitentiaire (GSP) Sécurité Pénitentiaire (GSP) Autres acquisitions de services	018	Administ	ration pénitentiai	ire				0	000 000 000
courité Pénitentiaire (GSP) ses spécifiques de la Garde de sitions de services auniques s s s s s s s s s s s s s s s s s s		01805	Commandemer	nt pénitentiair	0			0	000 000 000
ses spécifiques de la Garde de services auniques sitions de services s s s ses spécifiques des Eaux et Forets sitions de services			1802800311	Coordination	des actions	de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (3SP)	0	700 000 000 000
sitions de services auniques s s ses spécifiques des Eaux et Forets sitions de services				0180524	Prendre en Sécurité Pé	charge les dépenses spécifiques de la G nitentiaire (GSP)	arde de	0	700 000 000
auniques s es spécifiques des Eaux et Forets sitions de services								0	700 000 000
Gestion durable des ressources forestières et fauniques 08603 Amélioration de la Protection des ressources forestières et fauniques 1810900311 Coordination des actions des Eaux et Forets 0860337 Prendre en charge les dépenses spécifiques des Eaux et Forets 62 629 Autres acquisitions de services	finistè	re de l'Env	ironnement, de	l'Energie, de	l'Eau et de l	'Assainissement		0	1 000 000 000
Amélioration de la Protection des ressources forestières et fauniques 1810900311 Coordination des actions des Eaux et Forets 0860337 Prendre en charge les dépenses spécifiques des Eaux et Forets 62 629 Autres acquisitions de services	980	Gestion d	urable des ressou	urces forestière	es et faunique	Sa		0	1 000 000 000
Coordination des actions des Eaux et Forets 0860337 Prendre en charge les dépenses spécifiques des Eaux et Forets 62 629 Autres acquisitions de services		08603	Amélioration d	e la Protection	des ressourc	es forestières et fauniques		0	1 000 000 000
Prendre en charge les dépenses spécifiques des Eaux et Forets 62 629 Autres acquisitions de services			1810900311	Coordination	des actions	des Eaux et Forets		0	1 000 000 000
629 Autres acquisitions de services				0860337	Prendre en	charge les dépenses spécifiques des Eau	ix et Forets	0	1 000 000 000
						9 Autres acquisitions de services		0	000 000 000 I

ARTICLE 2: les crédits ouverts à l'article 1 ci-dessus sont soumis à la ratification du parlement conformément aux dispositions de l'article 25, de la loi organique n°073-2015/CNT du 06 novembre 2015, relative aux lois de finances.

ARTICLE 3: le Ministre de l'économie, des finances et de la prospective est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 18 aout 2022

Lieutenant-Colonel Paul-Henri Sandaogo DAMIBA

Le Premier Ministre

Albert OUEDRAOGO

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective

Seglaro Abel SOME